

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2015

---

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 1278)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL207

présenté par  
Mme Descamps-Crosnier, rapporteure

-----

### ARTICLE 23

À l'alinéa 6, supprimer les mots : « de la même ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.